

Contribution à une étude historique de l' A.F.A.S

En 1945, le Père François Chatelain fonde le mouvement de l' Ecole Nouvelle Française. Désireux de lui rattacher une école d' application, il lui est donné l' occasion, l' année suivante, de réaliser son souhait en conjuguant l' intérêt d' une jardinière d' enfants et d' une jeune mère de famille. Ces dernières, acquises à la cause de l' Education nouvelle, vont recruter dans leurs relations d' autres parents pour les rejoindre dans cette aventure.

Afin d' être en conformité avec le cadre législatif en vigueur, une Société Commerciale Immobilière (SCI) est créée avant même la fondation de l' école en 1948¹. Les membres de cette société sont essentiellement des parents d' élèves qui souhaitent soutenir ce projet².

Lors de l' acquisition de la propriété³, le 28 avril 1948, est fondée une Société Anonyme « La Source – Ecole nouvelle » au capital de 10 000 000 francs, domiciliée au 11, rue Ernest Renan. Cette S.A qui a pour objet « l' exploitation d' une école expérimentale, utilisant les méthodes de l' Ecole Nouvelle Française (...) » signe, le 30 août de la même année, un bail de type 3/6/9 avec la SCI lui permettant, le cas échéant, d' augmenter le capital de cette dernière. La Société Anonyme de La Source constitue ainsi le support juridique de l' école. Les moyens financiers récupérés permettent d' acquérir et d' accroître progressivement les premières nécessités liées au bon fonctionnement de l' école. Mais cette initiative mise en place en vue de financer les travaux d' aménagements de l' école ne suffit pas.

Il est alors fondé, le 15 octobre 1948, l' Association des « Amis de La Source »⁴ (ADS). Celle-ci va, présidée par Madame Roger Clément secondée dans sa tâche par messieurs Roger Cousinet et le docteur Lumière, participer, à sa mesure, à l' augmentation du capital de la Société Anonyme « La Source – Ecole nouvelle ». Ainsi, lors de l' adoption de l' exercice civil au 31 décembre 1949, il fut voté que « L' association « Les Amis de La Source » a durant cette période, grâce aux ressources dont elle a pu disposer, contribuer dans une certaine mesure au développement de la Société « La Source – Ecole nouvelle » notamment en lui consentant un prêt de 100 000 francs et en lui octroyant, à titre de subvention, certaines sommes destinées à régler certains travaux d' aménagement de l' école »⁵. L' association des ADS acheta 300 actions de la SA « La Source – Ecole nouvelle » d' une valeur de 200000 francs à Mme Archambault-Guyot et enregistra ainsi un excédent de recettes de 1 073 190 francs⁶.

Par ce type d' initiative, Les « Amis de La Source » répondent à l' un des trois objectifs fixés lors de la création de leurs statuts, à savoir : « La recherche et la mise au point des mesures financières et de propagande propres à assurer le développement de La Source ». Les deux autres ambitions auxquelles ils ne manqueront pas de satisfaire, par la suite, seront : « L' étude et la diffusion des méthodes actives d' éducation et spécialement la vulgarisation, par tous moyens, des principes pédagogiques de l' Ecole

¹ Le 18 juillet 1944, est fondée par Monsieur de Valroger, une « Société Civile Immobilière du 11, Rue Ernest Renan » domiciliée 21, Rue Saint-Guillaume à Paris, au capital de 50000 francs. Cette SCI a pour objet : « l' acquisition de tous les biens... et notamment d' une maison à Bellevue ».

² Cet épisode interroge quant aux origines du projet d' acquisition d' une maison en vue d' y installer une école. Cette école nouvelle serait-elle naître dans l' esprit de certains avant même la création du mouvement de l' Ecole Nouvelle Française ? En effet, il s' écoule plus de 3 ans avant que le projet devienne réalité avec l' installation effective des enfants dans l' école à Bellevue. Quelles furent les raisons de ce délai ?

³ Cette dernière est, en fait, la clinique du Docteur Blanche où la poétesse Marie Noel y fut soignée. Elle décrit d' ailleurs cette habitation dans ses mémoires (livre ?). Cette anecdote donna l' occasion à certaines personnes de rappeler à d' autres que cette école nouvelle fut avant tout une « maison de fous ! ». Autre anecdote, cet institut pour personnes dépressives possédait à l' époque une piscine dont il ne reste, aujourd' hui, plus que les dalles de verre au secrétariat.

⁴ Récépissé de déclaration d' associations de la Préfecture de Seine-et-Oise, Direction de la Police générale, 3^{ème} bureau, n°2980. Registre des délibérations – Les Amis de La Source.

⁵ Procès Verbal de la séance du C.A du 17 février 1950. Registre des délibérations « Les Amis de La Source ».

⁶ Procès Verbal de la séance du C.A du 17 février 1950. Registre des délibérations « Les Amis de La Source ».

Nouvelle Française » ainsi que « L' octroi aux élèves de bourses d' études et l' attribution à l' école de subventions de toutes natures ».

Si au fil du temps, la constitution des membres du bureau des « Amis de La Source » s' est modifié, force est de constater que cette instance à travers les diverses initiatives de ses représentants, a toujours su remplir ces trois objectifs⁷. Les actions menées en partenariat entre la SA, la SCI et « Les Amis de La Source » furent facilitées, durant les premiers temps, par le fait que de nombreuses personnes faisaient partie simultanément de ces diverses instances.

Par la suite, les choses se compliquèrent quelque peu. En effet, en 1960, Le Président de la « S.A La Source », le Docteur Lumière se retire. Il est remplacé par un parent d' élève, Monsieur Yves Delavesne. Peu de temps après, le contrat d' Association avec l' Etat est cosigné⁸ par le CA de la « S.A La Source » et la direction de l' école. Au cours des contacts divers pris à cette occasion, il est fait remarqué aux administrateurs de *La Source*, que la SA n' est pas la forme juridique la mieux adaptée à la situation d' une école, qui devrait plutôt être une association Loi 1901⁹.

La gestion administrative et financière de l' école est alors assurée par le Conseil d' Administration des « Amis de La Source » constituée essentiellement de parents d' élèves. Pour la gestion pédagogique, la directrice est aidée par un comité de consultation formé d' enseignants et de parents¹⁰.

Deux ans plus tard, en décembre 1962, lors de l' achat du 9, rue Ernest Renan, la SA « La Source » signe un important prêt de la Caisse des Dépôts et Consignes qui forme la base du financement de cette nouvelle acquisition. Lors de l' été et de l' automne 1963, des travaux d' agrandissement de la vieille maison sur le nouveau terrain (ces travaux consistent, entre autre, à surélever les salles à manger). Les moyens financiers sont trouvés au moyen d' un emprunt sous forme de 4000 obligations. Ces travaux d' aménagement vont durer 2 ans et demi.

C' est seulement en 1967, que la création de l' Association « A.E.N La Source » voit le jour. Cependant, il faudra environ 2 ans pour opérer le transfert des statuts de SA en celui d' Association. En effet, c' est lors de Assemblée Générale extraordinaire faisant suite à l' AG ordinaire du même jour, le 29 janvier 1969, que le transfert des statuts est opéré. Six mois auparavant, le 31 juillet 1968, la SA « La Source » avait prononcé sa propre dissolution par anticipation.

A ce jours, la SCI et les ADS continuent à gérer le patrimoine de l' école tandis que le CA de l' AEN nomme des « Fondateurs » dont la qualification et le rôle vont évoluer au cours du temps. Ainsi, afin d' intégrer ces derniers, les ADS décident de modifier leurs statuts en 1997 en adoptant la dénomination *Association des Fondateurs et Amis de La Source* (A.F.A.S)¹¹.

Liste des souscripteurs lors de la fondation de l' Association des Amis de La Source le 15 octobre 1948 :

Mme Roger Clément, Mme Maud Chagnaud, M. Francis Lumière, M. Roger Cousinet, Mme Suzanne Peter, M. François Chatelain et Mme André Verjat. Le premier C.A sera composé de Mme Clément, M. Cousinet et de M. Lumière.

Recherche menée par Laurent GUTIERREZ à partir des archives de *La Source*

⁷ Une nouvelle fois, en avril 1954, lors de l' acquisition du pavillon des Tilleuls, une majeure partie des fonds vient de la générosité des parents avec le soutien des Amis de La Source. En décembre 1962, puis en 1963-1964, de nouveaux travaux d' agrandissement et d' aménagement seront entrepris grâce au soutien des ADS.

⁸ Le 7 août 1962.

⁹ Recherche INRP, 1986.

¹⁰ L' Association des parents d' élèves qui avait surtout été fondée pour recevoir les allocations Barangé, lors du contrat d' association avec l' Etat, reprend en décembre 1962 plus d' importance sous l' impulsion de Monsieur de Richemont. Elle lance une enquête auprès des parents qui illustre l' un des rôles qu' elle s' est fixé, à savoir : être un trait d' union entre les parents et le corps enseignants de *La Source*.

¹¹ La dernière modification des statuts de l' AFAS date du 5 décembre 2000.